



## Amicale du Calvados des Anciens d'Outre-Mer et des Troupes de Marine

Affiliée à la FNAOM et ACTDM Caserne Guynemer. Rueil-Malmaison 92500

(Association reconnue d'utilité publique par décret du 25 décembre 1929)

Affiliée à la Fédération Maginot, Groupement N°200/00

Siège social : Albert Saucey 15 rue Persillet 14000 CAEN

Adresse postale : Richard Maury 1 rue des Jardins - 14610 THAON

T 02 31 80 35 88 – P 06 82 17 72 42

email : [mauryri@wanadoo.fr](mailto:mauryri@wanadoo.fr)

web: [tdm14.free.fr](http://tdm14.free.fr)

« Ne pas subir »

Maréchal Jean de Lattre de Tassigny

### Lettre n° 64 Août 2015

# La Lettre de l'Amicale

**Le mot du Président**

Chers Amis,

L'été est soi-disant exceptionnel et la canicule sévit partout sauf sur la Bretagne et la Normandie et c'est bien ainsi, nous avons assez souffert outre-mer !

Une petite partie du Bureau s'est déplacée au congrès 2015 à Toulon sans le président retenu par un jumelage et les cérémonies du 6 juin ; vous lirez le compte rendu de leur visite ci-après.

Pour le moment, intéressons-nous à notre Bazeilles 2015 qui se déroulera à Granville où je vous espère très nombreux dans le bus que nous avons loué pour cette journée particulière.

Rendez-vous donc le 30 Août à 8h à la piscine de Caen, direction Granville, où nous crierons tous ensemble : « Vive la Coloniale » !

*Richard Maury*

### Congrès de la FNAOM 2015

Pourquoi un congrès ? Pourquoi engager tant de fatigue, tant d'argent, tant d'inconfort ? He bien parce que nous sommes heureux de nous retrouver tous dans une ambiance



jeune, amicale et décontractée. Certes, on y apprend des choses, mais l'important c'est la rencontre avec les autres, le sentiment de communauté. Certains d'entre nous se retrouvent ainsi annuellement

depuis des temps lointains presque immémoriaux surtout pour ceux qui commencent à être atteints d'Alzheimer... En avons-nous fait des congrès s'exclament-ils ! Certes, Toulon ce n'est pas précisément la porte à côté et le voyage est assez onéreux et nous n'osons pas demander de subvention car nous y sommes de notre plein gré et parce que cela nous plaît et permet de se croire en vacances. Enfin, cahin caha, nous étions à l'heure à l'ouverture de ce congrès. Nous avons d'abord participé à la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Un détachement de la marine nationale rendait les honneurs. Cérémonie au protocole spécial à la région PACA. Puis, le lendemain, nous avons visité le 3<sup>ème</sup> RAMA au camp de Canjuers. Nous avons vu et touché ce qui se fait de mieux pour envoyer de bonnes doses d'acier et d'explosifs sur la tête des gens avec qui nous aurions des motifs de désaccord et cela avec une précision stupéfiante. L'informatique règne partout, les canonnières sont devenus des informaticiens, bravo et félicitations à ces jeunes gens qui semblent sûrs d'eux. Nous avons admiré ces drones mystérieux et ces fusées auxquelles nul avion n'échappe. L'accueil a été parfait et nous les



en

remerciements.

De Canjuers, il n'y a qu'un pas pour aller à Fréjus et nous avons visité le musée des Troupes de Marine. Si, au cours de vos vacances où voyages, vous passez à proximité, n'hésitez pas, ce musée



vaut le détour.

Je ne vous parlerai pas des débats de l'assemblée générale du 10 juin, techniques et souvent passionnés. Le prochain Ancre d'Or vous renseignera mieux que je ne saurais le faire. En avant-première, je vous dirais que l'on a parlé d'association des militaires, voire de syndicat ? Question qui semble saugrenue aux anciens.

Il est fortement question du déménagement du siège de la FNAOM de Rueil Malmaison vers l'Ecole Militaire plus centré sur Paris.

A la Chancellerie, le Colonel Salaün est remplacé par le colonel Albert assisté de l'A/C Armand.



Une information toutefois intéressante : le prochain congrès aura lieu dans la Haute-Loire, au Puy en Velay, un peu plus accessible pour nous. Par la suite, les fréquences de congrès pourront être revues à la baisse.

Solidarité : les choses étant ce qu'elles sont, peu de demandes de secours arrivent à la fédération. On ne va pas pleurer mais si vous avez connaissance de cas dramatiques parmi les anciens coloniaux, n'hésitez pas à nous en faire part, il y a des solutions.

## **Saint Martin de Sallen 2015**

Nous étions en ce dimanche 21 Juin près de 70 participants, dès 11 Heures, dans un ordre impeccable, pour la levée des couleurs, hommage à nos disparus, hymne national, chant des africains et, en clôture, notre hymne des Troupes de Marine cher à nos cœurs. Gérard Huet, après quelques moments difficiles, tenait de nouveau le bar comme au bon vieux temps et cela nous fit chaud au cœur. Tous à l'abreuvoir ! Pour maintenir nos traditions, apéritif et mises en bouche pour ouvrir l'appétit. Alice et son équipe en cuisine et en salle veillaient au bon ordonnancement des repas car nous étions près de 40 pour le diner. Nous tenons à la remercier ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps pour contribuer au succès de cette partie de campagne.

A noter également la participation spontanée de nos récents adhérents et amis. Nous ne pouvons pas tous les citer mais nous leur en sommes gré.

Cette journée champêtre fut de l'avis général l'une des plus accomplies et réussies à tous points de vue. Bel exemple de la cohésion de notre grande famille coloniale soutenue par de nombreux présidents d'associations présents. Merci à toutes et à tous !



## **Bazeilles 2015**

A l'invitation du Major Rollo Président de l'amicale de la Manche nous irons nous joindre à nos amis du Cotentin le dimanche 30 août à Granville. Nous nous efforçons d'obtenir un bus pour notre transport aller et retour à un prix acceptable. Pour cela votre présence est indispensable, plus nous serons nombreux meilleure sera la prestation.

**(Voir feuille d'inscription jointe)**

## 14 Juillet à Caen

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les Ancien Paras, TDM et Commandos ont défilé, présidents en tête, sur la place Foch, devant les personnalités de la ville. Nous n'étions pas assez nombreux et comptons sur vous pour l'an prochain.

## Foire de Caen

Comme l'an passé, nous vous attendons à la foire de Caen du **19 au 28 septembre** à l'entrée de la rue du Bagout sur la droite avec nos amis Paras et de l'UNC. Venez nous voir et achetez les dernières trouvailles de Jean Paul, notre trésorier.

## Calendrier des manifestations du mois de septembre de nous et de nos amis :

**Dimanche 13 septembre** : 11h30 Courseulles sur mer, Bourse Militaria et Repas entre Amis des TDM. Réservations à R. Maury 0682177242

**Samedi 19 septembre** : Couscous de la Légion au Tronquay. Réservations à J. Quéré 0231923509

**Dimanche 20 septembre** : 9h30 Messe St Michel suivie d'un repas. Réservations UNP 140 sur le net

**Samedi 26 septembre** : 6h00 place Foch. Départ St Michel Paris. Réservations UNP 140 sur le net.



— Les Anciens du 8 au congrès de la FNAOM



Le 14 Juillet à Caen

**Article paru dans la revue de presse de JP Chastagnet.** Il me donne l'amicale autorisation de la diffuser à notre convenance

## **Le syndicalisme dans les armées, une avancée sociale ou un danger ?**

A Monsieur Frédéric Mathieu de la CGT qui déclarait : « les militaires sont des salariés comme les autres » je réponds NON. L'article de Monsieur Michel Gay paru dans la revue de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite est une réponse parfaite à cette affirmation de Monsieur Mathieu.

« Il y a quelques années, alors que j'étais militaire d'active, j'avais envisagé de travailler à temps partiel pour des raisons personnelles, comme cela se pratique dans d'autres armées européennes. J'ai donc fait une demande officielle qui est remontée au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) par la voie hiérarchique. Quelques semaines plus tard, j'ai reçu la réponse suivante que j'ai trouvée parfaite dans sa formulation :

« Un civil reçoit un salaire qui est le prix du travail. Un militaire perçoit une solde qui est le prix du sang et le sang ne se partage pas.

Un militaire est soldé non pas pour le travail accompli mais pour être disponible et obéir, y compris au péril de sa vie ».

Cette réponse limpide répondait exactement à ma question et, bien plus, elle révélait précisément pour moi le statut militaire (dont les fondements doivent encore reposer principalement sur des textes datant de Napoléon).

En effet, lorsque je demandais à mon entourage pourquoi un militaire percevait une solde et non un salaire, personne n'était capable de m'apporter une réponse. Un chef d'entreprise n'a pas le droit de mettre en péril la vie de ses salariés alors qu'un chef militaire le peut dans le cadre de sa mission

de défense des intérêts de la France que l'Etat lui a confiée.

Un salarié peut recourir à un droit de retrait en cas de danger alors qu'un militaire ne le peut pas. Il est préparé à affronter le danger, y compris à tuer, au péril de sa propre vie. C'est même son devoir, si sa hiérarchie le lui ordonne. J'ai, bien entendu, abandonné ma demande de « travail à temps partiel ». Je « perçois » aujourd'hui une

«pension » » pour service rendu à l'Etat après une « carrière militaire » de 25 ans, et non une « retraite » en compensation d'un « travail fourni ». A tous, je vous souhaite de passer un bon été. Bien amicalement, **Daniel Lavigne**